



Forêt de protection de NOTRE-DAME de BELLECOMBE  
 décret du 15 septembre 1932  
 motif : protection contre l'avalanche  
 superficie : 128 ha  
  
 commune : NOTRE-DAME de BELLECOMBE

	Forêt de protection
	Forêt soumise au régime forestier (concernée par la forêt de protection)
	Limites de communes